

12 SEP. 2021

## AVIS

### Aux candidats admis en 1<sup>ère</sup> année de Licence des Etudes Fondamentales Année Universitaire 2021-2022

Il est porté à la connaissance des candidats de la **liste principale** admis en 1<sup>ère</sup> année de Licence des Etudes Fondamentales de l'ISMAC, année universitaire 2021-2022 qu'ils sont appelés à se présenter au service scolarité de l'institut pour inscription du **15 au 23 septembre 2021 de 09h00 à 16h00** (*délai de rigueur pour inscription de la liste principale*).

#### Les candidats doivent être munis des pièces suivantes :

- Baccalauréat original ;
- 2 copies du baccalauréat ;
- 2 copies de la Carte Nationale d'Identité ;
- 2 copies des relevés de notes du baccalauréat ;
- 2 photos d'identité ;
- Dossier médical ;
- Engagement à télécharger, remplir et légaliser (*disponible sur [online.ismac.emadariss.net](http://online.ismac.emadariss.net)*).

#### N. B. :

Les candidats ne pouvant pas se déplacer en raison de la situation sanitaire, peuvent envoyer leur dossier d'inscription par courrier recommandé à l'adresse suivante (*cachet de la poste faisant foi*) :



Tout candidat admis dans la liste principale qui ne s'inscrit pas dans les délais risque de perdre sa place au profit d'autres candidats classés dans la liste d'attente.

L'inscription par ordre de mérite et par filière des candidats admis et classés dans la **liste d'attente** sera ouverte à partir du **24 au 30 septembre 2021 de 09h00 à 16h00** (*délai de rigueur pour inscription de la liste d'attente selon les places disponibles*)